

## AVIS PUBLIC

### Demande de dérogation mineure au règlement de zonage numéro 1642 de la Ville de Brossard

Prenez avis que le conseil de la Ville de Brossard statuera, lors de l'assemblée du 8 décembre 2015, sur la demande de dérogation mineure suivante :

<b>Immeuble(s) affecté(s)</b>	<b>Nature des dérogations demandées</b>
<b>Adresse : 4405, rue Lenoir</b> <b>Lot : 4 499 347</b> <b>Zone : L12H</b> <b>Dossier : 610-L-15-045</b>	- Autoriser une pente de toit de 4:12 sur une largeur de 6,10 mètres au lieu d'une pente 6 :12 tel que spécifié à la zone.

Cette demande sera soumise au comité consultatif d'urbanisme le 18 novembre 2015.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil de la Ville de Brossard pourra se présenter le 8 décembre 2015 à 20 h, à la salle du conseil, située au 2001, boulevard de Rome, à Brossard.

DONNÉ À BROSSARD, ce 18<sup>e</sup> jour du mois de novembre 2015.

---

Louise Bouvier, greffière adjointe

FOR EXPLANATIONS IN ENGLISH OF THIS NOTICE, PLEASE CALL (450) 923-6311.

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus, dans le journal *Brossard Éclair* du 18 novembre 2015 et par affichage à l'hôtel de ville le 18 novembre 2015.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 18<sup>e</sup> jour du mois de 18 novembre 2015.

Louise Bouvier, greffière adjointe